



URBANISME

EXTENSION ET RÉNOVATION DES AIRES D'ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE

Mis en ligne le 16 septembre 2021

La communauté de communes Erdre & Gesvres compte 3 aires d'accueil pour les gens du voyage: une à Treillières, route des Harmonnières, l'autre à Nort-sur-Erdre à La Sangle, route de Blain, et enfin la troisième à Sucé-sur-Erdre, route de la Chapelle. En tout, 17 emplacements.

Des travaux sont entrepris sur les deux premières pour passer d'ici janvier 2022 de 17 à 23 emplacements homologués sur l'ensemble du territoire, comme prévu dans le Schéma départemental d'accueil des gens du voyage 2018-2024.

À Nort-sur-Erdre, ce sont des travaux d'extension mais surtout de rénovation complète et de mise en conformité qui ont été réalisés, avec une mise aux normes de la taille des emplacements et la construction d'équipements sanitaires (salle de bain, toilettes, et buanderie) à usage privatif sur chaque emplacement.

Les travaux doivent se terminer à l'été. **Le coût de l'opération s'élève à 880 000 €. L'État, la Région et le Département y contribuent à hauteur de 80 %** sous forme de subventions versées à la CCEG.

Du côté de **Treillières, il s'agit d'une extension avec la création de 5 emplacements supplémentaires**, (le terrain nécessaire appartenant déjà à la communauté de communes), **et de travaux de remise en état** des emplacements existants.

Les travaux débuteront en septembre, **la livraison est prévue pour janvier 2022.**

A savoir,

Si les aires d'accueil des gens du voyage sont « ouvertes », il n'en demeure pas moins qu'elles demandent un important travail de gestion : assurer un passage quotidien pour gérer les arrivées et les départs, ouvrir et fermer les compteurs, percevoir les paiements, procéder au nettoyage des espaces communs... Chaque famille de son côté doit s'acquitter d'un montant de 2 euros par jour pour son emplacement, l'eau et l'électricité sont en outre facturées aux usagers, selon les consommations relevées aux

compteurs individuels de chaque emplacement. Cette gestion des aires d'accueil est confiée actuellement à la société SG2A l'Hacienda, un prestataire spécialisé retenu dans le cadre d'un marché.

La CCEG a aussi profité des travaux d'extension / rénovation pour installer un système de prépaiement et de télégestion. Cet outil, désormais présent dans la plupart des aires d'accueil en France, devrait permettre d'en simplifier et d'en améliorer la gestion.

Crédit photo : © Izabela Mierzejewski



≡ RETOUR À LA LISTE



Mairie de Treillières

57, rue de la Mairie
44119 Treillières

☎ 02 40 94 64 16

📞 CONTACTEZ-NOUS

Horaires :

Mairie - CCAS - Police municipale

Lundi au vendredi : 8h30 > 12h30 / 14h > 17h30 (fermée le jeudi après-midi).

Urbanisme

Accessible uniquement sur RDV. Prise de RDV au 02 40 16 72 36. Accueil téléphonique fermé le vendredi après-midi

Permanences samedi matin de 9h à 12h

Etat civil/formalités administratives : tous les samedis.